

COUVILLE

Sommaire

Identité, Toponymie [page 1](#)

Un peu d'histoire ... à savoir [page 1](#) ...

Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire [page 4](#)...

Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événement :

Eglise [page 5](#)...

Manoir Saint-Luc [page 6](#)...

Site V1 de Couville [page 6](#)...

Gare de Couville [page 7](#)...

Cours d'eau [page 8](#)...

Lavoirs, Fontaines [page 8](#)...

Croix de chemin [page 9](#)...

Communes limitrophes & plans [page 9](#)...

Randonner à Couville [page 10](#)...

Sources [page 10](#)...

Identité, toponymie

Couville appartient à l'arrondissement de Cherbourg-Octeville, au canton de Cherbourg-Octeville-3 (ancien canton Cherbourg-Octeville-Sud-Ouest) et appartenait à la communauté de communes Douve et Divette jusqu'à fin 2016.

Désormais, la commune de Couville appartient à la Communauté d'Agglomération du Cotentin (CAC).

Les habitants de Couville se nomment les Couvillais(es).

Couville compte 1165 habitants (recensement 2018) sur une superficie de 8,60 km², soit 135 hab. / km² (84,2 pour la Manche, 111 pour la Normandie et 116 pour la France).

Le nom de la paroisse est attesté sous les formes *Kalvilla...Colecclesia* (996-1008), *Couvilla* (v.1150-1156-1161-1171), *ecclesia Sancte Marie de Covilla* (1172-1178), *Bartholomeu de Couvilla* (1276), *Couvilla* (v.1280-1332).

François de Beaurepaire (Historien et chercheur passionné par la toponymie qui a écrit un ouvrage de référence « les noms des communes et anciennes de la Manche »), donne le sens classique de domaine, la « ville » de *Koli*, nom de personne scandinave, qu'on retrouve dans Colleville (Seine-Maritime et Calvados). L'attribution de Colecclesia à Couville en 18008 est plausible mais non assurée.

Quant à René Lepelley (1925-2001), linguiste de profession, spécialiste de dialectologie, il reprend mot pour mot cette explication.

Un peu d'Histoire... à savoir

✓ La découverte en 1826 d'un sarcophage de pierre d'un prêtre portant l'inscription « Bertowinus Hic Requiescit » (ici repose Berthowinus) pouvant dater du VII^e siècle, attesterait que la commune aurait été un des premiers lieux d'évangélisation.

A noter que l'installation d'un évêché en Cotentin est tardive, ce dernier étant considéré comme le plus tardif des évêchés de la Lyonnaise Seconde, province en 297 sous l'empereur Dioclétien (v.244-311), ayant comme capitale Rotomagus (Rouen).

Le diocèse de Bayeux aurait joué un rôle important dans la christianisation de celui de Coutances...

De nombreux sarcophages de pierres calcaires, non seulement dans le cimetière de Couville, mais dans toutes les pièces de terre qui le bordent. Leur nombre est disproportionné par rapport à la population de Couville, ce qui permet d'émettre l'hypothèse qu'à une époque reculée, on soit venu de fort loin y enterrer ces sarcophages...sans doute à cause de la présence de la sépulture du saint cité plus haut (Berthevin).

✓ Couville dépendait jadis de la Baronnie de Brix et son église fut donnée aux abbés de Saint-Sauveur-le-Vicomte en 1144 par Adam de Buis (ou Bueys), baron de Brix. Il donna également l'église de Saint-Martin-le-Gréard qui dépendait aussi de la baronnie de Brix. Ce même Adam, fonda en 1106, un prieuré Saint-Pierre dépendant de cette abbaye. Pierre de Bueys confirma cette donation en 1150.

En 1204, Couville dépend toujours de la baronnie de Brix et est saisie par Philippe Auguste car les barons de Brix ont opté pour leurs biens d'Angleterre (choix possible : ou les biens en Angleterre, ou ceux en Normandie !). Pendant la Guerre de Cent ans, en 1418, le roi d'Angleterre, Henri V d'Angleterre (1386-1422), donne la seigneurie de Couville à Robin Le Cop, puis à Guillaume Wolston.

Après la défaite et l'expulsion des Anglais, la seigneurie revient au domaine royal jusqu'en 1697, époque où elle est vendue à Louis Lucas (1641-1728), écuyer, sieur de Saint-Luc (fondateur de Saint-Gobain en 1693, marié en deuxième noces, à Couville en mai 1684, avec Marguerite Gabrielle du Tertre), qui bénéficie de la rente formée par les terres et le moulin. La seigneurie est érigée en fief noble d'un quart de haubert (fief noble appartenant à un chevalier).

✓ Devait exister jadis une foire à Couville, puisque Gilles de Gouberville (Gilles Picot 1521-1578), note dans son journal qu'il se rend à la foire de Couville le jour de la Saint Christophe qui, à cette époque, était fixée en juillet.



Mémorialiste devenu célèbre avec son journal nous emmenant au cœur de la Normandie rurale du XVI^e siècle, il raconte l'histoire à travers la vie de tous les jours d'un petit gentilhomme campagnard, dans son manoir du Mesnil-au-Val (entre Valognes et Cherbourg).

✓ Une Verrerie à Couville ? Au hameau le Breuil (hameau portant autrefois le nom de Breil, du moins près de là, auraient été recueillis, dans les fossés des champs, des globules de terre et de verre fondus ensemble. Mais des recherches effectuées en 1926 n'ont pas permis de trouver trace de ces vestiges. Toujours est-il, ces débris de gros verre attestent l'existence de la verrerie de Couville.

Le plan cadastral de Couville situe l'ancienne verrerie à 350 m à l'est du hameau du Breil : un terrain, figuré sous le n° 4 de la section A se nomme « La Verrerie » et il est vraisemblable que Pierre de Belleville (décédé vers 1593)

avait établi là sa fabrication dans la première moitié du XVI^e siècle. Il se peut que l'existence de cette verrerie en ce lieu soit éphémère. En 1549, il la transfère à Brix. Vers 1560, la famille de Belleville ouvre une autre verrerie à Tourlaville, dans la vallée de Trottebec, au lieu-dit Grand-Camp, sous l'impulsion du maître verrier Antoine de Caqueray, originaire de Haute-Normandie.

En 1655, son successeur Richard Lucas de Néhou (décédé à Tourlaville en 1675), fit faire un bond en avant à l'industrie de la glace en inventant en 1656 le verre blanc et la méthode de couler les glaces à miroir.

En 1666, Colbert décide d'implanter une manufacture à Tourlaville (Versailles est alors en construction). La verrerie du Grand Camp, trop petite, est abandonnée au profit d'une unité plus vaste construite sur les rives du ruisseau du Trottebec, entre les coteaux de Bellevue et du bois des Rochers. En 1667, l'établissement devient Manufacture Royale.

En 1685, la manufacture de Tourlaville fournit Versailles en glaces à miroir, quelques-unes d'entre elles sont encore visibles dans la galerie des glaces du château. Au XVIII^e siècle, l'établissement, affaibli par la concurrence de Saint-Gobain, connut des difficultés. Arrêts et reprises de l'activité se succédèrent jusqu'au complet abandon de l'établissement en 1830. En 1944, un bombardement aérien anéantit les bâtiments subsistants de l'ancienne glacerie...

Au cours de son activité jusqu'en 1830, elle agglomère progressivement autour d'elle des habitations et un village des verriers qui donnera naissance à la commune de La Glacerie en 1901.

✓ Quand Louis XVI, roi de France entre 1774 et 1792, initiateur de la digue de Cherbourg, vint à Cherbourg entre les 21 et 29 juin 1786 (seul voyage en province de son règne), officialiser les travaux, ce sont les habitants de Couville qui fournirent les légumes !

Sept ans plus tard, il est condamné par la Convention pour « conspiration contre la liberté publique et la sûreté générale de l'État » et guillotiné le 21 juillet 1793 place de la Révolution (l'actuelle place de la Concorde). Son épouse, la reine Marie-Antoinette, est également condamnée pour haute trahison (Pourtant, le dossier est vide de toute pièce !) et guillotinée le 16 octobre 1793, elle-aussi place de la Révolution.

✓ Couville fit partie de 1790 à 1801 du canton de Martinvast, puis du canton d'Octeville jusqu'en 1973.

Créé en 1790 en tant que subdivision de l'ancien district de Cherbourg, le canton de Martinvast fut une première fois supprimé avec tous les autres, par la Convention en juin 1793, puis rétabli par le Directoire en octobre 1795. Il fut définitivement aboli en 1801, date à laquelle les communes dont il était constitué furent pour la plupart rattachées au canton d'Octeville, et le reste à ceux de Beaumont. Le canton d'Octeville fut à son tour divisé en 1973, et les communes de l'ancien canton de Martinvast qui en dépendaient ventilées entre les nouveaux cantons d'Equedreville-Hainneville et Octeville dont une partie devint en 2000, le canton de Cherbourg-Octeville-Sud-Ouest.

Suite à un nouveau découpage territorial de la Manche en février 2014, Couville fait partie désormais du canton de Cherbourg-Octeville-3, avec Nouainville, Hardinvast, Martinvast, St-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast et Virandeville.

✓ En 1816, les Couvillais font allégeance aux Bourbons comme l'atteste un document signé par la majorité de la population, et en particulier le sieur Rouland, curé de la paroisse, et Desiré Lucas de Couville (1783-1855) maire de la commune de 1808 à 1830, et qui épousa en février 1822, Caroline Augustine Lefevre de La Grimonnière (1800-1871).

« Nous, soussigné, protestons hautement, en face du ciel et de la terre, que la mort de sa Majesté Louis XVI, roi de France et de Navarre, de sainte et glorieuse mémoire, a été le plus exécrationnable de tous les crimes, tristes fruits des principes impies et séditieux introduits et professés en France par une minorité factieuse.

Nous reconnaissons que les fléaux versés sur notre malheureuse patrie en sont la juste punition et pour expier, autant qu'il est en nous, un pareil attentat et donner au monde le gage de la seule réparation qui soit maintenant au pouvoir des hommes, nous nous empressons de réitérer le serment que nos députés, fidèles inter-



Départ d'une caisse conique en présence de Louis XVI

prêtes des sentiments de la nation, viennent de prêter en notre nom au pied du trône de notre roi Louis XVIII, légitime successeur de nos rois Louis XVI et Louis XVII. En conséquence, nous promettons, pour nous et nos descendants, que nous serons fidèles à l'illustre race des Bourbons, tant qu'elle existera ; que jamais nous ne reconnaitrons pour nos rois légitimes que les princes qui en seront issus et à qui l'ordre de primogéniture en aura imprimé le caractère. Nous le jurons devant Dieu et devant les hommes, que le nom français se perde dans l'oubli plutôt que de trahir le serment de l'honneur ».

Arrêté par nous maire de Couville. Le 15 février 1816. D. Lucas de Couville.

Rappelons qu'à cette époque le maire n'était pas élu par le Conseil Municipal, mais désigné par le préfet représentant du gouvernement.

✓ La profession d'un certain Jean Lecourt (1814-1887), et de son fils Joseph (1844-1894), minotiers, atteste la présence, à cette époque, d'un moulin à Couville, dont subsisteraient quelques ruines sur la route de Virandeville (à vérifier).

✓ En février 1852, M. Fleury-Basmarais a trouvé à Couville, dans un champ nommé le *Clos-Houguet*, triage des Chasses-Meurtrières et de la Croix de Valtot, 280 coins en bronze (VII^e avant J.C. ou début de l'âge de fer), présentant douze variétés. Sur l'anneau d'un de ces coins, dont M. Roulland, orfèvre à Cherbourg, acheta une partie, on reconnaissait encore l'empreinte d'une corde qui s'y était imprimée dans une couche d'oxyde.

✓ C'est dans la commune, à la gare précisément, que fut découverte la célèbre malle sanglante de Couville et que fut arrêté le couple formé par Joseph Aubert et Marguerite Dubois, les auteurs de l'homicide du jeune philatéliste. Cette affaire fut jugée aux assises de la Seine, du 26 au 29 octobre 1896. Son retentissement trouva un large écho dans la presse internationale de l'époque, notamment *Le Petit Journal*, quotidien parisien républicain et conservateur (images ci-contre)



Le 22 mai 1896, les agents des chemins de fer de Couville sont intrigués par l'odeur qui émane d'une malle, laissée à la consigne de la gare par un couple qui se rendait à Cherbourg. En l'ouvrant, les agents découvrent le cadavre en décomposition d'un jeune homme, Émile-Julien Delahaëff, 22 ans, fils d'un briquetier parisien.

Quand un couple vient récupérer la malle, il est arrêté et reconnaît le crime lors de l'interrogatoire mené par Armand-Constant Cochefert, chef de la sûreté à la préfecture de police de Paris.

Le 14 mai, Joseph Aubert tua le jeune collectionneur d'un coup de marteau-hachette sur la tête pour s'emparer de sa collection. Aubert enferme le corps dans une malle, achetée après le meurtre au Bazar de l'Hôtel de Ville. « Il fit aussi emplette de sciure pour éteindre le sang ; il tamponna avec un bouchon l'anus de sa victime pour éviter des évacuations fâcheuses, et, ces précautions prises, il réussit à mener à bien sa sinistre besogne. ».

Durant trois jours, Aubert et Dubois déposent la malle dans les consignes de plusieurs gares parisiennes, puis prennent un billet pour Cherbourg dans l'idée de jeter le corps à la mer. Ils mettent en consigne à Couville la malle, pour éviter son ouverture lors du passage de l'octroi à Cherbourg, puis gagnent le port normand et longent la côte en s'enquérant de la profondeur de l'eau afin de trouver le lieu propice à la disparition du corps...



Au procès à la Cour d'assise de la Seine en octobre 1896, Aubert est condamné aux travaux forcés à perpétuité, échappant à la mort à cause des doutes sur sa santé. Dubois, convaincue de recel sans avoir directement participé au crime, écope de trois ans de prison.

✓ Au printemps 1943, l'Organisation Todt entreprit à Couville, pour le compte de la *Luftwaffe*, la construction d'un énorme bunker devant permettre en un même lieu l'assemblage final des bombes volantes V1, leur approvisionnement, leur réglage, ainsi que leur lancement à proximité immédiate.

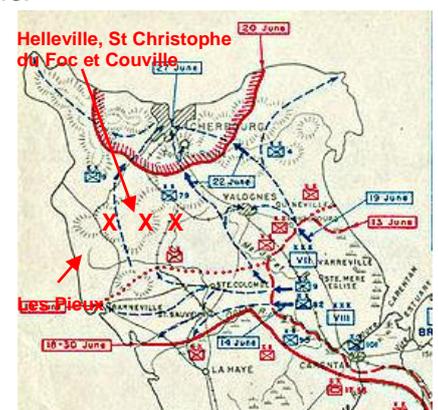
Les travaux furent interrompus suite au bombardement allié de novembre 1943. (cf. § site lancement de V1).

C'est lors de ces bombardements, celui du 26 novembre, que trois bombardiers furent abattus par la Flak allemande. Le premier appareil appartenant au 320^e Netherlands Squadron fut touché et s'écrasa à un kilomètre de la ville de Tréauville, il y eut deux survivants parmi les quatre hommes d'équipage. Les deux autres B25 appartenaient au 180^e Squadron, le premier touché par la Flak entraîna dans sa chute l'autre avion, il n'y eut aucun survivant. Un monument est érigé à Tréauville à la mémoire de ces aviateurs.

✓ Après la coupure du Cotentin le 18 juin 1944, débute l'isolement de Cherbourg avec une tempête qui a duré jusqu'au 23 juin, sans possibilité, pour la 1^{ère} armée américaine, de débarquer ni homme, ni le moindre approvisionnement excepté, semble-t-il, dans le petit port d'Isigny.

La 9^e Division, commençant son attaque à 05h50, le 19 juin, n'a d'abord rien trouvé devant elle, et les 60^e et 39^e R.I. ont marché rapidement atteignant avant midi leurs objectifs entre le Rauville-La-Bigot et le Saint-Germain-le-Gaillard. Le 4^e escadron de cavalerie a été retardé par une résistance ennemie à Rocheville, dont la zone sera finalement confiée au 359^e R.I. (90^e Division), les objectifs de l'escadron de cavalerie se prolongeant vers le Nord.

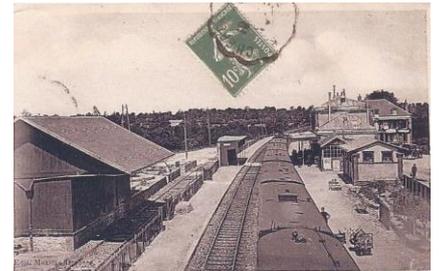
Sans opposition, la 39^e D.I. atteignait Couville et St-Christophe-du-Foc pendant que les principaux éléments de tête du 60^e R.I., dépassaient



Les Pieux et investissaient Helleville...

✓ En 1951, la Société des mines de May-sur-Orne (Calvados) acquiert la mine de fer de Flamanville fermée en 1940 du fait de la deuxième Guerre mondiale, et relance son activité.

Quand le mauvais temps empêchait l'approche des navires jusqu'aux wharfs, le minerai partait de la gare de Couville jusqu'à Cherbourg, où il est chargé sur des bateaux qui font escale dans le bassin du commerce. L'activité dure une dizaine d'années. La mine ferme définitivement le 21 juillet 1962.



La gare, dont il ne reste rien, est fermée à la fin du XX^e siècle.

✓ La communauté de communes de Douve et Divette est créée en 1992. Elle fédérait neuf communes, 5 du canton de Chebourg-Octeville-Su-Ouest (Martinvast, Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard et Tollevast) et 4 du canton d'Équeurdreville-Hainneville (Nouainville, Sideville, Teurthéville-Hague et Virandeville)... représentant ainsi une population de 7 198 habitants (recensement 2014) pour une superficie de 73.82 km².

Elle cesse d'exister le 1^{er} janvier 2017 après son absorption par la communauté d'agglomération du Cotentin.

✓ Dans le cadre de la Réforme Territoriale, une nouvelle intercommunalité du Grand Cotentin (la CAC), est née depuis le 1^{er} janvier 2017, regroupant l'ensemble des EPCI de la Presqu'île (Val de Saire, canton de Saint-Pierre-Eglise, la Saire, Cœur du Cotentin, Vallée de l'Ouve, Douve et Divette, Les Pieux, Côte des Isles, région de Montebourg), les communes nouvelles (Cherbourg-en-Cotentin et La Hague), soit 150 communes représentant 181 897 habitants.

Certaines intercommunalités se sont transformées en commune nouvelle, comme La Hague, offrant semble-t-il des perspectives intéressantes aux communes qui se regroupent ainsi et de disposer d'une influence plus importante au sein de cette énorme intercommunalité.

La création d'une commune nouvelle à la dimension de l'ancienne CC de Douve et Divette, ne semble pas avoir été envisagée.



Ainsi la commune de Couville se présente individuellement à cette nouvelle intercommunalité, et ne représente que 0.62% de la population totale de cette dernière. Le Conseil communautaire de la CAC étant composé de 221 délégués, dont 59 pour Cherbourg-en-Cotentin.

Les personnes ou familles liées à la commune et leur histoire

- Pendant la Guerre de Cent ans (1337-1453), en 1418, **Robin Le Cop** (XV^e) puis **Guillaume Wolston** (XV^e) bénéficièrent de la seigneurie de Couville par la volonté de Henri V (1436-1422), roi d'Angleterre de 1413 à 1422.

A la suite de la mort inattendue et soudaine de Henri V, son fils Henri VI (1421-1471), alors âgé de neuf mois, devient roi de France et d'Angleterre selon le principe de l'union des deux couronnes, édicté par le traité de Troyes entre Henri V et Charles VI de France (1368-1422), faisant du premier l'héritier du second.

Vers 1432, il avait nommé gouverneur des ville et château de Cherbourg, pour une durée de trois ans, Gaultier de Hungerford dont Guillaume Wolston, écuyer, était son lieutenant. Le temps étant écoulé, les nouveaux titulaires désignés par le roi se présentèrent au château de Cherbourg pour prendre possession dudit gouvernement. En l'absence de son maître parti en Angleterre, Guillaume Wolston n'en fit rien. Alors le roi Henri VI en personne lui ordonna de saisir tous les biens meubles et immeubles appartenant au seigneur de Hungerford...

✓ **Pierre de Belleville** (XVI^e - décédé à Saussemesnil vers 1593), seigneur de la Champagne, créa, vers 1548, une verrerie à Couville, au lieu-dit le Breuil. Cette verrerie est sans doute l'ancêtre des glacières de Tourlaville.

Il fait partie d'une famille de verriers puisque son père, Pierre de Belleville, était verrier à Bézu la forêt (Eure) chez Jean de Caqueray (famille de gentilshommes verriers).

En 1549, il la transfère à Brix. Son fils, Balthazar de Belleville (1560-1637/1638), seigneur de Breuille, est indiqué comme verrier à Brix

Pierre de Belleville s'est marié en 1549, à Flottemanville, avec Aliénor de Meurdrac, petite-fille de Jeanne Le tellier de la Luthumière (Brix).

✓ **Désiré Lucas de Couville** (1783-1855), maire de Couville de 1808 à 1830, est signataire d'un document d'allégeance (cf. plus haut, en 1816, les Couvillais font allégeance...) à la famille des Bourbons. N'ayant pas payé sa contribution, tout comme le curé de la paroisse le sieur Rouland, cela laisse supposer qu'il avait émigré. Sans doute a-t-il bénéficié des amnisties de Bonaparte !

Il est le fils de Pierre Jean Désiré Lucas de Couville (1740-1815), appelé aussi, Pierre Jean Désiré Lucas de Néhou de Saint Luc, et de Marie Suzanne Louise le Mouton (1749-1815), petit-fils de Pierre Lucas de Couville (v.1684-1760), seigneur de Couville, et de Jeanne Françoise Foliot de Fierville (1702-1789), fille de Jean-Jacques Folliot, seigneur et patron de Fierville.

Son fils, **Alfred "Hippolyte" Charles Marie Désiré Lucas de Couville** (1825-1889) est également maire de Couville de 1881 à 1885.

- Plusieurs enfants de la commune ont donné leur vie pour la Liberté de la Première Guerre mondiale. Vingt-trois noms apparaissent sur le monument aux morts : Édouard Victor Auguste **Dequibec** (1898-1918),

Victor Pierre Charles **Dequibec** (1900-1918), Louis Clément Cyprien **Ecolivet** (1876-1915), Auguste Joseph Émile **Godefroy** (1892-1915), Frédéric Jean Hyacinthe **Godefroy** (1890-1914), Auguste Jean Marin Antéor **Hamelin** (1892-1915), Louis Lucien René **Labbey** (1891-1919), Paul Pierre Henri **Lebiez** (1884-1914), Louis Eugène Marie **Leblond** (1893-1914), Albert Auguste Marie **Leboisselier** (1895-1916), Louis **Leboisselier** (1892-1914), Auguste Louis Bienaimé **Leconnétable** (1894-1915), Léon Jules Octave **Leconnétable** (1895-1917), Louis Joseph Jean **Lecourt** (1889-1918), Gustave Louis Marie **Lefevre de Plinval** (1881-1918), Hyacinthe **Lemagnent** (1886-1914), Maurice Louis Raoul **Letellier** (1892-1914), Pierre François Auguste **Lorieux** (1893-1918), J. **Morin**, Jules Alexandre Paul Louis **Mourier** (1895-1915), Jean Baptiste Auguste **Roberge** (1883-1914), Louis Pierre Auguste **Roberge** (1887-1916), Gustave Eugène **Travert** (1895-1917).

Parmi les noms cités ci-dessus, tous ne sont pas natifs de la commune (12/23) mais elle était leur dernier domicile. D'autres soldats natifs de cette commune ont été enregistrés dans leur dernière commune d'habitation.

Ces soldats de 14-18, qui se battaient dans les tranchées, étaient surnommés « les poilus », expression qui désignait une personne courageuse, virile. Il semble que cette expression vient de celle-ci « brave à trois poils » énoncée par Molière. Il l'utilisait également pour signifier un homme faisant preuve de beaucoup de courage. C'est pourquoi les soldats de 14-18 étaient surnommés ainsi, que ces derniers n'utilisaient d'ailleurs pas et s'appelaient « les hommes ».

Plus de 1.3 million de militaires décédés au cours de la Grande Guerre ont obtenu la mention « Mort pour la France ». Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 36 000 monuments aux morts qui furent érigés malgré les difficultés de la reconstruction. Leur construction commence dans l'immédiat après-guerre, mais se prolonge tout au long du XX^e siècle.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les soldats morts pour la France sont au nombre de 1 : Léon Louis Désiré **Raynel** (résistant, mort en déportation)

Il eut 1 victimes civiles : Marin Louis **Blanchemain** (victime de bombardement aérien anglais)

Le patrimoine (public et privé), lieux et monuments à découvrir, événements...

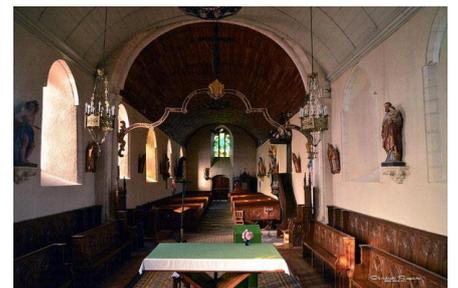
- **Eglise Notre Dame (XIII^e-XV^e)**

L'édifice actuel a sans doute été construit à l'emplacement d'une église gallo-romaine dont on a repris les fonts baptismaux.

A l'origine la tour-clocher située au nord ne devait pas exister. Le clocher fortifié du XV^e siècle reposait sur deux voûtes au centre de l'édifice, qui subsisteront jusqu'en 1768. Les travaux de l'actuel ont été entrepris vers 1738 après que la foudre eut détruit l'ancien.

En 1753, le chœur est prolongé et la sacristie est construite.

L'autel et le retable (XVII^e) en bois sculpté et doré proviennent de l'abbaye de Blanchelande, que les marguilliers de Couville (chargés de l'administration temporelle de la paroisse) obtinrent, en 1809, de M. Cornavin de Chanvalon (1764-1841), maire de Carentan et propriétaire de ladite abbaye. (Il reçut Napoléon 1^{er} et Marie-Louise dans son hôtel particulier, lors du voyage du couple impérial dans la Manche du 26 au 30 mai 1811).



Dans l'église, on remarque aussi les fonts baptismaux en pierre (XII^e) supportés par quatre colonnettes et une chaire à prêcher (XVIII^e), qui sont classés MH au titre d'objet, ainsi que le calice et sa patène (XVII^e). La statue se compose de deux Vierges à l'Enfant (XVIII^e), saint Jean-Baptiste (XVII^e) et saint Sébastien (XVI^e)...

Le portail et les portes latérales de la nef sont ornés de trois colonnettes et de chapiteaux gothiques.



Le monument aux morts est un obélisque sur socle portant croix latine, croix de guerre et palme.



Le cimetière de Couville est remarquable par son étendue et par un grand nombre de sarcophages en tuf, parmi lesquels on note celui d'un ecclésiastique désigné sous le nom de *Berthevinus*.

- **Manoir Saint-Luc (XVII^e)**

Ce manoir (appelé jadis "château") a été construit de 1640 à 1660 par Guillaume Simon, descendant de Martin Simon (décédé après 1576), de Rauville-la-Bigot, sieur de Virandeville anobli en 1550, par François 1^{er}.

Une de ses petites filles devint dame Lucas de Saint Luc, dont le mari devint seigneur de Couville en 1697. Le manoir passa ainsi dans la famille Lucas de Saint-Luc de Couville, jusqu'en 1886, date à laquelle Alfred "Hippolyte" Charles Marie Désiré



Lucas de Couville (1825-1889) vendit la terre de Couville à M. Le Fèvre Deplival comte de Plinval. Le père de ce dernier, Jean Baptiste Louis François Le Fèvre de Plinval (1750-1836), Chevalier, Seigneur de La Salle et Mousquetaire Noir, siégea aux Etats Généraux de Champagne en 1789.

Le manoir fut modifié avec l'ajout de la tour escalier à l'extrémité du logis.

Du temps de Louis XIV, le manoir fut la demeure de Louis, sieur de Saint-Luc Lucas (Louis Lucas), directeur-verrier de la Manufacture de la Glacerie, cet emploi lui permettant ainsi de ne pas être déchu de ses titres de noblesse.

En effet, les nobles étant des hommes de guerre, ils perdaient leur statut s'ils dérogeaient, c'est-à-dire s'ils pratiquaient une profession dite « infamante ». Ainsi, ils ne pouvaient se livrer à la culture des terres, ni au commerce ou à l'artisanat. Cependant, par exception, la verrerie était considérée comme un art noble. Un noble pouvait donc exercer ce métier sans déroger... « *Pour faire un vrai gentil-homme-verrier, il fallait d'abord trouver un noble né et en faire un bon ouvrier* ».



- **Site V1 de Couville**

En 1943, la Lufwaffe confia à l'organisation Todt la construction de sites destinés au lancement de missiles V1 vers l'Angleterre. Deux étaient prévus dans la Cotentin, l'un à Tamerville et l'autre sur la lande de Couville à environ 1.6 km au nord du centre bourg centre de la commune. Ce dernier était désigné, pour des raisons de sécurité, sous le nom de code *Wasserwerk Cherbourg* (quelque chose comme *château d'eau de Cherbourg*). Il s'agissait de construire un énorme bunker (178 x 36 mètres), avec un toit de 5 mètres d'épaisseur, permettant en un même lieu l'assemblage final des bombes volantes, leur approvisionnement, leur réglage, ainsi que leur lancement par vagues massives.



Les travaux commencèrent en juin 1943 par la réalisation d'un aiguillage sur la ligne de chemin de fer Paris-Cherbourg puis d'une gare de triage, nécessaire à l'apport des matériaux. Le bétonnage débuta au cours de l'été, 135 000 m³ de béton devaient être coulés avant octobre.

Après le bombardement d'un site V2 dans le Pas-de-Calais et du centre de recherches de Peenemünde (Allemagne) sur la Baltique, les Allemands comprirent que les Alliés avaient découvert une partie de leur programme d'armes nouvelles. Tous les grands ouvrages à ciel ouvert sont donc suspendus dans l'attente de nouveaux procédés de construction pour les rendre moins vulnérables aux attaques aériennes.

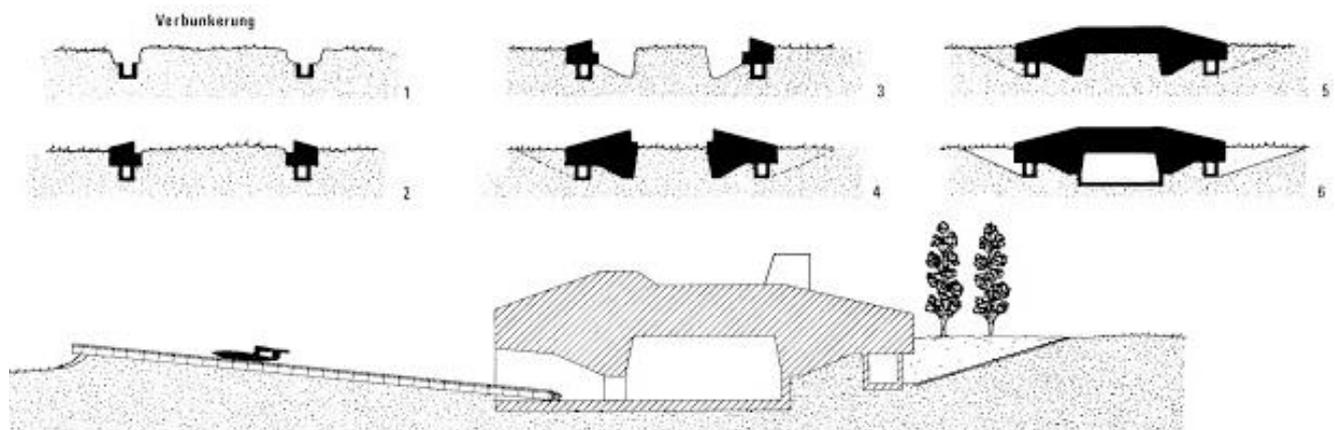
Les nouveaux procédés trouvés, les travaux reprirent courant septembre 1943 qui consistait à couler d'abord un toit au niveau du sol avant de pouvoir travailler, sous sa protection, à la réalisation d'un bunker semi-enterré. Cette technique avait aussi l'avantage d'être moins gourmande de ce béton.

À Couville, l'ancien chantier fut abandonné et les nouveaux travaux commencèrent juste à côté par la réalisation de deux grandes tranchées de 210 m de long, espacées d'une trentaine de mètres, dessinant les proportions du futur bâtiment.

Les alliés découvrirent avec stupeur les *Wasserwerk* et les nombreuses rampes fixes en cours de réalisation pour le V1. Signalé par les résistants du réseau Centurie-OCM, le site de Couville qui semblait très avancé, subira neuf bombardements, le premier fut programmé le 11 novembre 1943 qui mobilisa 188 appareils. Ils déversèrent sur le site et ses alentours 290 tonnes de bombes, ne détruisant que 30% de la construction. Pendant deux heures, les bombardiers de la Royal Air Force pilonnent les installations. « *Nombre de travailleurs forcés ont trouvé une mort horrible dans cet enfer. Officiellement, la Todt fait état de 25 victimes. Les rescapés parlent de plusieurs centaines de cadavres enfouis sous les ruines des hangars en ciment. La plupart d'entre eux, Allemands et requis, seront enterrés dans l'anonymat* »



un Wasserwerk



Le chantier est mené en six phases

Finalement, les allemands décidèrent d'interrompre définitivement le chantier de Couville. Pour induire en erreur les Alliés et les détourner d'autres cibles plus discrètes on continua à simuler une activité. Cette intoxication fonctionna en partie puisqu'il y eut encore huit bombardements de la RAF et de l'USAAF sur le site, du 25 novembre 1943 au 21 janvier 1944.

En échange, la Luftwaffe décida alors de développer le site de Brécourt à Hainneville, et se reporter sur le principe de rampes mobiles ou sites simplifiés.

Lorsque le Cotentin fut libéré en juin 1944, aucun des différents dispositifs qui y étaient installés n'avaient pu encore envoyer un seul V1 sur l'Angleterre.

Le terrain a été remis en état après 1945 pour la reprise d'une activité agricole.

• Gare de Couville

Cette gare sur la ligne de Mantes-la-Jolie à Cherbourg a été mise en service le 17 juillet 1858 par la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest. Elle est située au point kilométrique (PK) 358,971 entre les gares de Sottevast et de Martinvast, à environ 1 300 m du bourg centre de la commune.

Elle comprend notamment, un bâtiment voyageurs, un cabinet d'aisances, une lampisterie et un hangar à marchandise.

Un engin permet le chargement et le déchargement des wagons avec une charge de 5 à 6 tonnes.

Elle est fermée à la fin du XX^e siècle par la Société nationale des chemins de fer français (SNCF).

Les travaux préparatoires à l'électrification de la ligne débutent en 1989. Ils consistent à la suppression des passages à niveau, à la construction d'ouvrages en remplacement, à la rectification de certains tracés, mais aussi à la destruction totale des gares désaffectées, comme celle de Couville, au grand désespoir des habitants et de leur maire. Certains maires avaient l'intention d'en faire une salle des fêtes ! Rappelons que c'est du 25 kV qui passe dans la caténaire et donc sécurité oblige !

Aujourd'hui, il ne reste qu'un vaste espace vide bordé par les voies électrifiées de la ligne de chemin de fer.



Cours d'eau & ponts & moulins à eau

- **Le Marvis** prend sa source à Breuville, non loin du lieu-dit la Niepcerie. Il remonte en traversant Couville, sert de limite administrative entre Couville (Ouest) et Virandeville sur environ 800 m, puis se jette plus au Nord dans la Divette non loin du lieu-dit le Pont-Chauvin à Teurthéville-Hague.



Le Marvis au hameau Les Connétables

Il alimentait en aval, au hameau du moulin à Virandeville, un moulin à grain, à quelques pas du hameau la Saucellerie où l'on peut admirer une petite maison typique du moyen-âge.

Jadis, il était aménagé pour que puisse s'appliquer le droit d'essiau, un vieux droit normand. Les exploitants des parcelles voisines avaient le droit, dans des conditions très précises, de détourner le flux pour que les eaux viennent enrichir les prairies voisines de leurs alluvions et engraisser la verte herbe normande.



Les randonneurs de la Côte-des-Isles franchissant le Marvis

- **Ruisseau de Trotte-Bœuf** prend sa source entre les hameaux la Chartreuserie (Couvillie) et Bas-Quesne (Hardinvast) puis remontant vers le Nord, il sert de limite administrative entre Couville et Hardinvast à l'Est, entre Couville et Sideville au Nord-Est, puis entre Virandeville et Sideville, pour rejoindre la Divette.



Lavoirs, Fontaines, Sources, Etangs...

Longtemps, la lessive s'est faite au bord de la rivière sur une pierre inclinée ou une simple planche et sans abri. A la fin du XVIII^e siècle, un besoin d'hygiène croissant se fait tenir à cause de la pollution et des épidémies. On construit alors des lavoirs, soit alimentés par un ruisseau, soit par une source (fontaine), en général couvert où les lavandières lavaient le linge. Certains étaient équipés de cheminées pour produire la cendre nécessaire au blanchiment.

Le bord du lavoir comportait en général une pierre inclinée. Les femmes, à genoux, jetaient le linge dans l'eau, le tordaient en le pliant plusieurs fois, et le battaient avec un battoir en bois afin de l'essorer le plus possible. En général, une solide barre de bois horizontale permettait de stocker



le linge essoré avant le retour en brouette vers le lieu de séchage.

Il fallait trois jours pour laver le linge et trois passages obligés : le purgatoire, l'enfer et le paradis. Le premier jour, trempant dans la lessive, les saletés du linge sont décantées comme les péchés au purgatoire.

Le deuxième jour, le linge est battu et frappé comme les punis en enfer. Le troisième jour, le linge, rincé et essoré, retrouvera sa pureté originelle comme au paradis.

Ainsi, témoins des grands et petits moments de nos villages, les lavoirs évoquent le souvenir d'une époque révolue et rappellent le dur labeur de nos mères et grand-mères. Le lavoir est un lieu éminemment social dans chaque village. C'est l'endroit où les femmes se retrouvaient une fois par semaine et où elles échangeaient les dernières nouvelles du village, voire de la région... Ils font partie du patrimoine culturel de nos hameaux, ils méritent d'être conservés.

Sur le site « Lavoirs de France », quatre lavoirs sont répertoriés à Couville, aux hameaux des **Connétables**, de **la Vallée** et **Fleury**.

Quant à celui du hameau **Quesnay** le long de la D407, il semble avoir disparu après avoir été abandonné.

Hameau des **Connétables**Hameau **la Vallée**Hameau **Fleury**

Croix de chemin & calvaires, oratoires...

Les croix de chemin et calvaires se sont développés depuis le Moyen-âge et sont destinés à christianiser un lieu. De formes, de tailles et de matières variées (tout d'abord en bois, puis en granite, aujourd'hui en fonte, fer forgé ou en ciment), ils agrémentent aussi bien les bourgs et les hameaux que les routes de campagne et symbolisent l'acte de foi de la communauté.

Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide (croix de carrefour implantées à la croisée des chemins guidant le voyageur) et de protection et de mémoire (croix mémoriales).

Certaines d'entre elles pouvaient être sur la voie des morts : de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

Elles servaient également de limite administrative, par exemple pour délimiter les zones habitables d'un bourg devant payer certaines taxes...

D'autres croix ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens. On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom

de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

L'oratoire constitue davantage qu'un lieu de culte ; c'est aussi un lieu de remerciement et d'offrande avec l'espoir en retour de la protection du saint auquel il est dévoué...

En travaillant dans les champs, les paysans pouvaient y venir se recueillir auprès d'un saint patron et s'adonner à une prière sans pour autant se rendre à l'église. C'est une manière de confier au Seigneur le travail des champs et la future récolte.

A Couville, aucune croix de chemin n'est répertoriée. Peut-être en découvrirons-nous lors de notre randonnée à travers le territoire de la commune ?

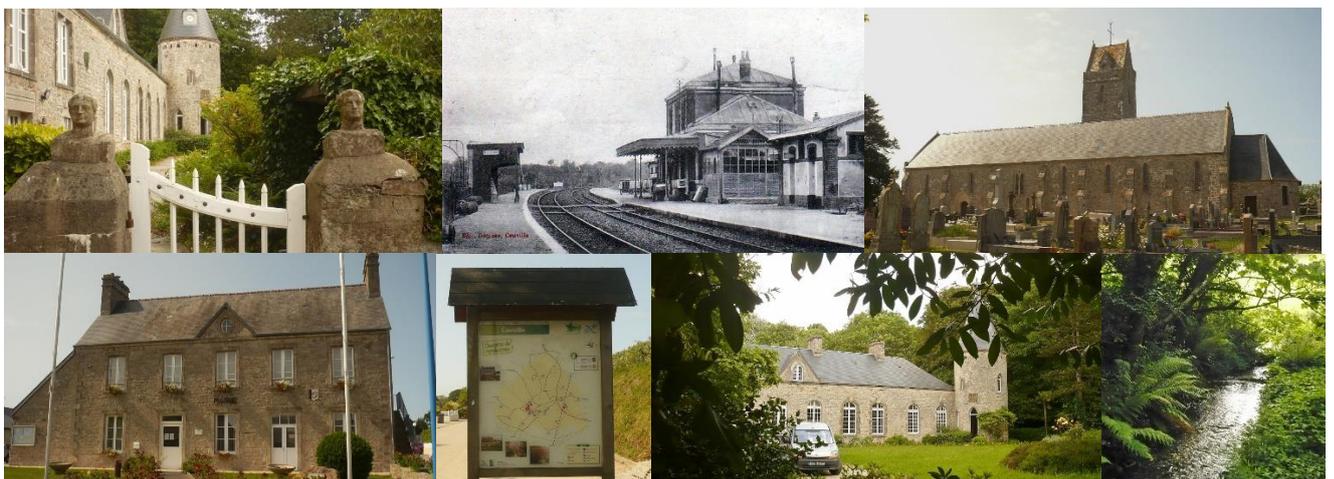


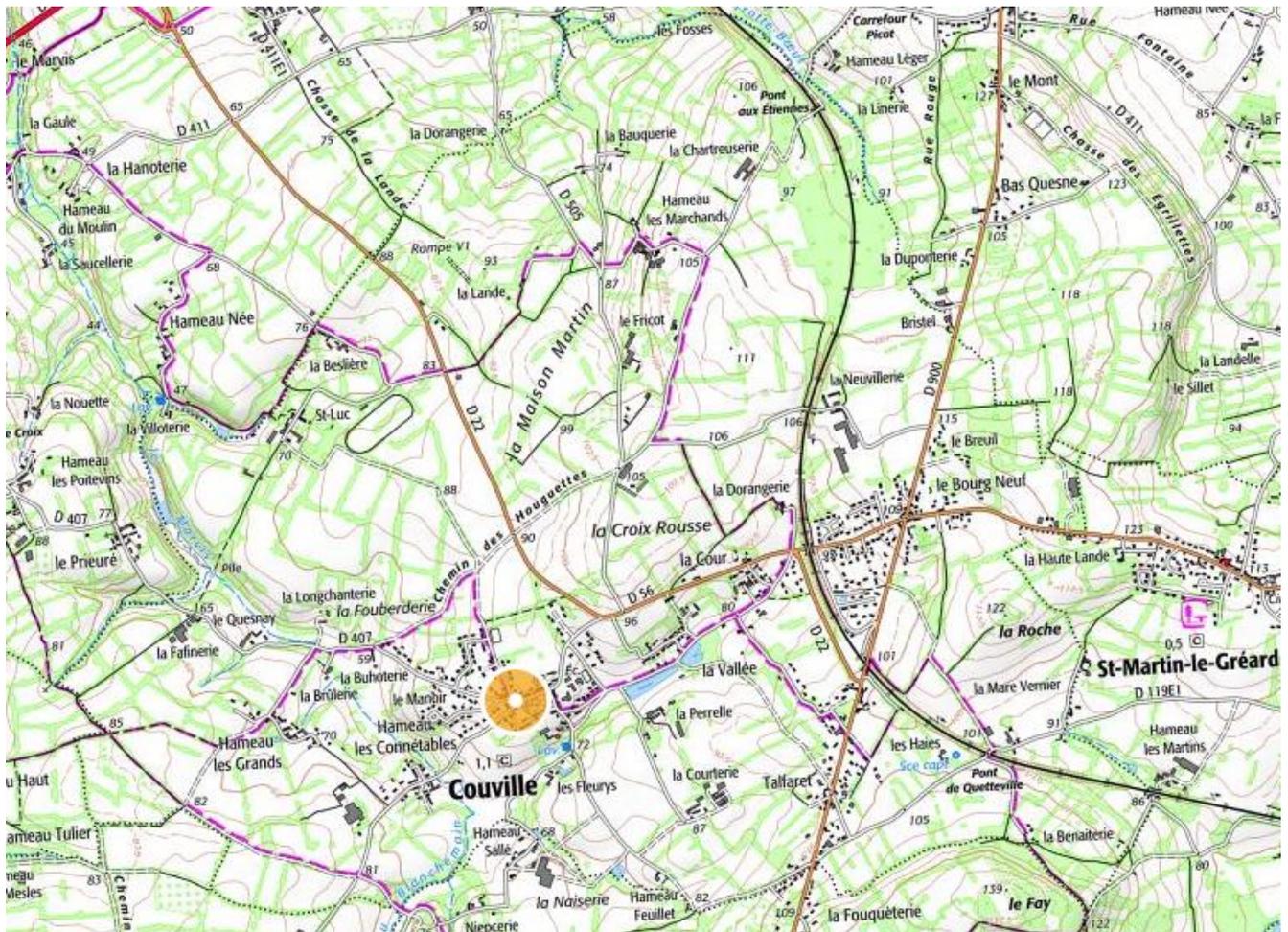
Croix de cimetière
(XVIII^e)



Monument N.D.

Communes limitrophes & Plans





Randonner à Couville

- L'association **les 3 Déesses** initie à la découverte du patrimoine de 12 communes avec 5 circuits. « Les trois déesses » ce sont les rivières qui traversent le territoire que couvre l'association. A savoir, la **Douve**, la **Divette** et la **Saire**... soit douze communes en tout : Digosville, Bretteville-En-Saire, Mesnil-Au-Val, Couville, Hardinvast, Martinvast, Nouainville, St Martin-Le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast et Virandeville. Elle a été créée en janvier 1996 à l'initiative de ces communes. Son but est de mettre en place et d'entretenir un réseau de chemins de randonnées ... et elle a mis en place des panneaux dans toutes les communes.
- Ou **tout autre circuit** à la discrétion de nos guides



Topoguide RANDO MANCHE « Entre Douve, Divette et Saire »

Sources

Divers sites internet, notamment Wikimanche, et Wikipédia ; 1944 la bataille de Normandie - la mémoire ; Archives de la Manche ; Books Google ; Communauté de communes de Douve et Divette ; Communauté Urbaine de Cherbourg / Cherbourg Tourisme ; Commune de Couville ; Coutances Catholique ; DDay Overlord ; DREAL Basse-Normandie ; Eglises en Manche ; Généanet ; La Manche Libre ; Lavois de la Manche ; Notes historiques et archéologiques (le50enligneBIS) ; Voyages au pays du V1 ; ...

Ouvrages & documents : "601 communes et lieux de vie de la Manche" de René Gautier ; ...

Remerciements à :